

Les Terrasse Bois

Ce type de formation s'adresse aux professionnels du bâtiment, aux artisans, aux paysagistes ou aux particuliers souhaitant maîtriser la conception, la pose et l'entretien des terrasses en bois.

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Durée : 1 semaine

Statut : Formation professionnelle continue

Délai d'entrée en formation contacter l'établissement

LE + DE LA MFR

- Une pédagogie de projet
- Des travaux de groupes
- Des visites d'entreprises
- Projet de solidarité / ouverture culturelle

LES TARIFS

1800€

LES CHIFFRES CLES

Résultats Examens



Persévérance Insertion



PRE-REQUIS

- Dispositions dans le domaine de la construction paysagère
- Entretien de motivation

PUBLIC CONCERNE

- Artisans du bâtiment (maçons, paysagistes, etc.)
- Salariés d'entreprises de travaux publics ou d'espaces verts
- Demandeurs d'emploi en reconversion professionnelle
- Particuliers souhaitant réaliser eux-mêmes leurs aménagements extérieurs

MODALITE D'ACCES EN FORMATION

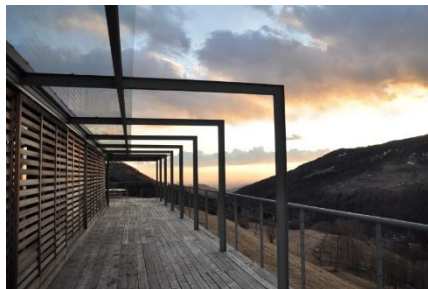
- En annexe

SANCTION

Attestation de formation délivrée en fin de stage

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilité
- Référent handicap sur site pour l'accessibilité pédagogique



LES OBJECTIFS

- Connaître les différents types de bois et matériaux adaptés aux terrasses (bois exotiques, résineux traités, composites, etc.).
- Maîtriser les techniques de pose : structure porteuse, fixation, assemblage, respect des normes.
- Savoir préparer le support : étude du sol, drainage, ventilation, protection contre l'humidité.
- Appliquer les règles de sécurité et d'accessibilité (normes PMR, DTU, etc.).
- Assurer la finition et l'entretien pour garantir la durabilité de la terrasse.

CONTENUS / BLOCS DE COMPETENCE

• Choix des matériaux

Types de bois : exotiques, résineux, bois composites, avantages et inconvénients, Classes d'emploi et normes, Traitements : autoclave, thermo traitement, huiles et lasures

• Préparation du chantier

Étude du sol et des contraintes (pente, drainage, stabilité), Choix de la structure porteuse (lambourdes, plots réglables, dalles sur plots), Outillage et équipements de sécurité

• Techniques de pose

Pose sur lambourdes, sur plots, sur dalles, Assemblage et fixation, Gestion des joints de dilatation et des finitions, Intégration des réseaux

• Normes et réglementation

Normes DTU (terrasses en bois), Accessibilité PMR (Personnes à Mobilité Réduite), Sécurité sur chantier

• Finitions et entretien

Nettoyage et protection du bois, Entretien préventif et curatif, Réparation des désordres courants

LES DEBOUCHES

Artisan indépendant en aménagement extérieur
Salarié en entreprise de travaux publics ou paysagiste
Technicien en collectivité territoriale (espaces verts, voirie)



Modalité et délai d'accès en formation

Le processus d'inscription commence dès le mois de janvier de l'année de rentrée scolaire.

Un entretien individuel ou collectif avec le référent pédagogique lors des journées portes ouvertes peut faire avancer le projet d'inscription.

Pour s'inscrire il faut prendre contact avec le secrétariat

- 1- Communiquer les informations demandées, pour compléter la fiche contact.
- 2- Demander un dossier d'inscription.
- 3- Prendre rendez-vous avec la direction.
- 4- A ce rendez-vous
 - Apporter le dossier d'inscription complété
 - Participer à l'entretien individuel de recrutement pour étude du projet et de la candidature

Vous devrez vous munir d'un CV et d'une Lettre de motivation

En cas d'aménagements scolaires se munir de documents à jour (P.A.I. /P.A.P./ P.P.S.)

Apprentissage : l'inscription est définitive lorsque le candidat a trouvé une entreprise qui l'emploie en contrat d'apprentissage et détient une promesse d'embauche ou un contrat signé.

Une réponse immédiate est transmise aux candidats lorsque l'ensemble des conditions sont réunis.

Inscription en cours d'année et Formation Professionnelle Continue :

- Nous contacter

ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

STATUT APPRENTISSAGE				
Classe	INTERNE Annuel	Soit par mois (/10)	DEMI-PENSIONNAIRE Annuel	Soit par mois (/10)
CAP AEPE	1 404 €	140,40 €	816 €	81,60 €
CAPa	1 404 €	140,40 €	816 €	81,60 €
2nde	1 872 €	187,20 €	1 088 €	108,80 €
1ère	2 223 €	222,30 €	1 292 €	129,20 €
Tle	2 223 €	222,30 €	1 292 €	129,20 €
CS CP	1 638 €	163,80 €	952 €	95,20 €
CS TVAAMR	1 872 €	187,20 €	1 088 €	108,80 €
CS CPM	1 521 €	152,10 €	884 €	88,40 €
AE	1 638 €	163,80 €	952 €	95,20 €
Pas de frais pédagogiques				
Possible prise en charge partielle de frais de la part des OPCO				

STATUT SCOLAIRE				
Classe	INTERNE Annuel	Soit par mois (/10)	DEMI-PENSIONNAIRE Annuel	Soit par mois (/10)
4°	2 397 €	239,70 €	1 564 €	156,40 €
3°	2 397 €	239,70 €	1 564 €	156,40 €
CAPa	1 692 €	169,20 €	1 104 €	110,40 €
2nde	2 256 €	225,60 €	1 472 €	147,20 €
1ère	2 679 €	267,90 €	1 748 €	174,80 €
Tle	2 679 €	267,90 €	1 748 €	174,80 €

La cotisation d'adhésion à l'association est fixée à 15€.

Statut F.P.C. nous consulter

Document mis à jour le 20/02/2026